

## ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

### DEMANDE D'INSCRIPTION AU COLLEGE

*Ce formulaire est à remplir en vue de l'inscription d'un enfant actuellement non scolarisé au lycée Jean Renoir.*

Vous sollicitez l'inscription de votre enfant au collège pour l'année scolaire 2019/2020. Nous vous remercions de renseigner le plus exactement possible le dossier de préinscription de le signer et d'y joindre l'ensemble des pièces demandées.

#### RETOUR DU DOSSIER

Le dossier complet est à déposer ou à envoyer **avant le 31 janvier 2019** à l'adresse suivante :

Lycée Jean Renoir  
Inscriptions  
Berlepschstrasse 3  
81373 MÜNCHEN

Les demandes de renseignements complémentaires se feront par courrier électronique à l'adresse :  
[contact@lycee-jean-renoir.de](mailto:contact@lycee-jean-renoir.de)

#### CALENDRIER

<b>Du 8 au 31 janvier 2019 :</b>	<b>Dépôt des demandes de préinscription</b>
<b>Jeudi 7 février 2019 :</b>	<b>Commission d'admission</b>
<b>Du 11 au 15 février 2019 :</b>	<b>Envoi des réponses aux familles</b>
<b>1<sup>er</sup> mars 2019 :</b>	<b>Date limite de versement des arrhes (1 000,00 €) – Attention ! Compte tenu du nombre de demandes, les inscriptions pour lesquelles le versement n'est pas intervenu à la date du 1<sup>er</sup> mars 2019 seront annulées et les places réattribuées.</b>

#### DEMANDE DE PREINSCRIPTION

Nom de l'élève :				
Prénom de l'élève :				
Sexe :	Fille :	<input type="checkbox"/>	Garçon :	<input type="checkbox"/>
Date de naissance :				
Classe demandée :	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Photo d'identité récente à coller

Nom et prénom de l'élève :

## ELEVE

### a. Renseignements complémentaires

Lieu de naissance :			
Pays de naissance :			
Nationalité 1 :			
Nationalité 2 :			
Adresse de l'élève :			
Code postal :			
Ville :			
Nom de l'établissement d'origine :			
Adresse de l'établissement d'origine :			
Classe actuelle (année scolaire 2018/2019) :			
Nombre de frères et sœurs :	Inscrits dans l'établissement	Dont l'inscription est demandée	Non scolarisés ou scolarisés dans un autre établissement

### b. Niveau en langues

			Autre à renseigner	Autre à renseigner
Niveau en langues	Français	Allemand		
<b>Langue dominante</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Débutant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avancé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### c. Droit à l'image

Autorisation de prendre l'élève en photo pour publication interne :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Autorisation de prendre l'élève en photo pour publication externe <sup>1</sup> :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

<sup>1</sup> Site internet de l'établissement, réseaux sociaux...

Nom et prénom de l'élève :

## RESPONSABLE LEGAL 1

Le responsable légal 1 de l'élève est par défaut enregistré en tant que payeur, les factures seront émises à son nom<sup>2</sup>.

Nom du responsable légal 1 :				
Prénom du responsable légal 1 :				
Lien de parenté avec l'enfant :				
Situation familiale <sup>3</sup> :				
Nationalité 1 :				
Nationalité 2 :				
Adresse :				
Code postal :				
Ville :				
Pays :				
Téléphone fixe :				
Téléphone mobile :				
Adresse courriel :				
Profession :				
Employeur :				
Adresse de l'employeur :				
Ancien élève de l'établissement :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Ancien élève du système français ou de l'AEFE :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Frais de scolarité pris en charge par l'employeur <sup>2</sup> :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Langue(s) parlée(s) :				
Langue parlée avec l'élève :				
Autorise la divulgation des coordonnées personnelles <sup>4</sup> :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Accepte l'envoi des factures par courriel :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

<sup>2</sup> En cas de règlement par un tiers (employeur ou autre), les factures restent libellées au nom du responsable légal 1, solidairement responsable, avec le responsable 2, du règlement des factures de scolarité et des éventuels services annexes.

<sup>3</sup> Marié, divorcé, PACSE, célibataire, veuf...

<sup>4</sup> Uniquement aux associations de parents d'élève de l'établissement.

Nom et prénom de l'élève :

## RESPONSABLE LEGAL 2

Nom du responsable légal 2 :				
Prénom du responsable légal 2 :				
Lien de parenté avec l'élève :				
Situation familiale <sup>5</sup> :				
Nationalité 1 :				
Nationalité 2 :				
Adresse :				
Code postal :				
Ville :				
Pays :				
Téléphone fixe :				
Téléphone mobile :				
Adresse courriel :				
Profession :				
Employeur :				
Adresse de l'employeur :				
Ancien élève de l'établissement :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Ancien élève du système français ou de l'AEFE :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Frais de scolarité pris en charge par l'employeur :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Langue(s) parlée(s) :				
Langue parlée avec l'élève :				
Autorise la divulgation des coordonnées personnelles <sup>6</sup> :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

<sup>5</sup> Marié, divorcé, PACSE, célibataire, veuf...

<sup>6</sup> Uniquement aux associations de parents d'élève de l'établissement.

## FRAIS DE SCOLARITE

### a. Tarifs annuels année scolaire 2019/2020

Les frais de scolarité du collège s'élèvent pour l'année scolaire 2019/2020 à **5 355,00 €**.

### b. Echéances financières

L'année scolaire comporte trois échéances financières :

- 1<sup>er</sup> trimestre : septembre – décembre (40% des frais de scolarité annuels) ;
- 2<sup>ème</sup> trimestre : janvier – mars (30% des frais de scolarité annuels) ;
- 3<sup>ème</sup> trimestre : avril – juillet (30 % des frais de scolarité annuels).

Le paiement est exigible en début de trimestre et doit intervenir dans les 15 jours qui suivent la réception de la facture.

En vertu de la réglementation en vigueur dans tous les établissements de l'AEFE, le non-paiement des droits de scolarité entraînera la radiation de l'élève.

### c. Modalités de facturation en cas d'inscription ou de désinscription en cours d'année

Qu'il s'agisse d'un départ ou d'une arrivée en cours d'année, tout mois commencé est dû et sera intégralement facturé.

### d. Remise en cas d'absence pour maladie

Une remise exceptionnelle sur les droits de scolarité est accordée en cas d'absence pour maladie supérieure à 15 jours consécutifs, sur présentation d'un certificat médical et sur demande écrite formulée par la famille auprès du chef d'établissement.

### e. Abattements

Un abattement sur les droits de scolarité est consenti pour les familles scolarisant au moins trois enfants dans l'établissement. Celui-ci s'élève à 15% pour le 3<sup>ème</sup> enfant, à 20% pour le 4<sup>ème</sup> enfant et à 30% pour le 5<sup>ème</sup> enfant et les suivants.

### f. Changements d'adresse

Les changements d'adresse doivent être signalés sans délai et par écrit au secrétariat de l'établissement (contact@lycee-jean-renoir.de). Pour les élèves scolarisés en maternelle, des subventions sont versées dans certaines conditions à l'établissement par les communes de résidence. L'établissement se réserve le droit de refacturer à la famille le montant des subventions non perçues en raison d'un changement d'adresse non signalé.

## DROITS DE PREMIERE INSCRIPTION

Les droits de première inscription d'un montant de **400,00 €** par enfant sont payables une fois lors de l'inscription d'un nouvel enfant et avant le 1<sup>er</sup> mars 2019. Ces droits sont définitivement acquis à l'établissement et ne peuvent en aucun cas être remboursés.

Les droits de première inscription sont à nouveau exigibles pour tout ancien élève ayant quitté l'établissement et se réinscrivant après une période supérieure à 12 mois.

## DROITS D'EXAMEN

Les droits d'examen (classe de 3<sup>ème</sup>) s'élèvent à 30,00 € et sont inclus dans la facture du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire.

## BOURSES

### Bourses de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE)

Les familles françaises peuvent bénéficier d'une bourse de scolarité sous conditions de ressources.

[Le formulaire de demande de bourses scolaires est à télécharger sur le site du Consulat Général de France à Munich \(www.botschaft-frankreich.de/muenchen\)](http://www.botschaft-frankreich.de/muenchen). Il peut également être retiré au Consulat Général de France à Munich

(Heimeranstr. 31 - 80339 München), ou aux secrétariats des deux sites du lycée.

Les familles arrivant à Munich après la campagne de bourses scolaires pourront déposer leur demande accompagnée des pièces justificatives au Consulat Général de France à Munich qui sera présentée à la seconde commission locale à l'automne.

**Attention ! Le calendrier fixé annuellement par le Consulat Général de France doit impérativement être respecté.**

**MODALITES DE PAIEMENT****a. Par prélèvement automatique****Prélèvement trimestriel :**

3 échéances au début des mois suivants : octobre, février et mai

**Prélèvement mensuel :**

9 échéances au début des mois suivants : octobre, novembre, décembre, février, mars, avril, mai, juin et juillet.

Les prélèvements automatiques, dès lors qu'ils ont été autorisés (formulaire à compléter et à retourner), s'appliquent aux droits de scolarité et services annexes ainsi qu'aux voyages ou sorties scolaires auxquels l'enfant est inscrit.

Les éventuels frais de rejet sont à la charge du débiteur.

**b. Par virement bancaire**

Sur l'un des comptes suivants ouverts au nom du lycée (en précisant systématiquement le nom de l'élève concerné) :

**UNICREDIT/HVB**

République Française – Lycée Jean Renoir

IBAN : DE 32 7002 0270 00 37 73 11 10

SWIFT / BIC : HYVEDEMMXXX

**Trésorerie Générale pour l'Étranger**

LYCEE FRANÇAIS MUNICH

IBAN : FR76 1007 1449 0000 0010 2046 842

SWIFT / BIC : TRPUFRP1

**c. Par chèque bancaire**

A libeller au nom du Lycée Jean Renoir, en indiquant le nom de l'élève concerné.

**d. En espèces**

Les versements en espèce doivent être effectués directement auprès d'une agence bancaire Unicredit/HVB sur le compte de l'établissement

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE**

J'autorise le Lycée Jean Renoir à prélever sur mon compte le montant des frais de scolarité trimestriels ainsi que, le cas échéant, le montant des autres frais (voyages scolaires, sorties pédagogiques...). Cette autorisation reste valable tant qu'elle n'a pas été dénoncée par écrit. Elle prend fin à la date de sortie de l'établissement de mon/mes enfant(s). Dans le cas où mon compte bancaire n'est pas suffisamment approvisionné, les frais de rejet seront à ma charge. Il en est de même pour les frais engendrés par tout changement de coordonnées bancaires non signalé.

Prélèvement une fois par trimestre :	
Prélèvement trois fois par trimestre :	
Nom de la banque :	
Nom du titulaire du compte :	
IBAN :	
BIC :	
Signature du titulaire du compte :	
Date d'autorisation :	

Nom et prénom de l'élève :

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un courrier motivant votre demande
- Copie intégrale du livret de famille
- Copie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève
- Copie de la carte d'identité ou du passeport des parents
- En cas de divorce ou de séparation, joindre impérativement l'extrait du jugement du tribunal notifiant le nom du responsable de légal de l'enfant
- Certificat de scolarité de l'année en cours ou attestation de fréquentation
- Copie du livret scolaire le cas échéant
- Copie du carnet de vaccination

**Les responsables légaux signataires s'engagent solidairement à s'acquitter de l'ensemble des frais liés à la scolarité dans les conditions fixées dans cette demande d'inscription.**

Date :

Nom et prénom du responsable légal 1

Nom et prénom du responsable légal 2

Signature

Signature